

Aux médias et partenaires

Montreux, le 3 février 2022

Communiqué

Les travaux de la halte Vevey Vignerons vont débuter

Amenée à remplacer les arrêts de Clies et de Gilamont sur la ligne Vevey – Les Pléiades (MVR), la halte Vevey Vignerons verra le jour cette année. Le début des travaux est fixé au 7 février avec une mise en service programmée le 11 décembre 2022. Durant le chantier, les trains circuleront normalement à l’exception de trois semaines en juillet. Les Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) veilleront à réduire au maximum l’impact pour les riverains.

C’est parti! La halte Vevey Vignerons sortira progressivement de terre dès le 7 février. Le chantier consiste en la construction d’un arrêt et d’un quai unique où les trains circuleront dans les deux sens. La nouvelle gare répondra aux exigences actuelles, en particulier celles de la Loi sur l’égalité pour les personnes handicapées (LHand).

Cette gare se veut simple, pratique et moderne, de manière à satisfaire efficacement les besoins des clients. Comme prévue, elle se situera à distance égale des arrêts de Clies et de Gilamont qu’elle remplacera pour des questions de sécurité et d’accessibilité. Pour rappel, la halte de Clies n’est plus utilisée depuis juillet 2019 en raison de sa dangerosité. Quant à celle de Gilamont, elle sera désaffectée dès la mise en service de Vevey Vignerons.

Impact sur le trafic ferroviaire

En charge de ce projet devisé à 2,9 millions de francs et financé dans le cadre de la Convention de prestations, la compagnie MVR veillera à limiter au maximum les désagréments pour ses usagers. Durant le chantier, les trains circuleront à l’exception de trois semaines en été. Du 4 au 22 juillet 2022, la ligne sera en effet totalement interrompue entre Vevey et Blonay. Durant cette période, des bus remplaceront les trains selon l’horaire normal.

Nuisances sonores

Pour les riverains, MVR veillera aussi à réduire les nuisances sonores. Le chantier se déroulera en très grande partie en journée. Des travaux de nuit seront néanmoins nécessaires durant trois semaines dans le courant du mois de mars. Une information à cet effet sera envoyée aux riverains concernés.

Impact sur l'environnement

Pour les besoins du chantier, quelques arbres seront abattus et élagués. Des compensations seront réalisées à la fin du chantier, ceci conformément aux directives municipales de la ville de Vevey. Enfin, des mesures de protection seront prises pour la conservation du biotope qui se trouve aux abords des voies.

La compagnie MVR tient à remercier toutes les parties impliquées dans ce dossier. Nous tenons à saluer la très bonne collaboration entretenue avec la commune de Vevey. Enfin, nous remercions les riverains et nos clients pour leur compréhension face aux gênes occasionnées.

Renseignements: Jérôme Gachet, responsable communication MOB/MVR, 079 437 08 44